

COMPTE-RENDU n°11 du 15 novembre 2016

Présents : 11

Excusés : 3 dont 2 avec pouvoir donné.

Au préalable de l'examen de l'ordre du jour, les élus présents décident de l'organisation de la distribution des sacs poubelles selon le tableau suivant :

Le jeudi 15 décembre de 14 h à 17 :

Pascale Gerin - Marc GAYET – Daniel MILAN

Le samedi 17 décembre de 9 h à 12 h :

Nathalie JACQUEMOT – Fabrice FOURNAND – Vincent BOUCHUT

Le samedi 07 janvier 2017 de 9 h à 12 h :

Nicolas MURE – Sandrine ANDREKOWICS - Christelle SEVE

Organisation des évènements :

La Sainte Barbe est organisée sur la commune de Meys le samedi 26 novembre à 17 h.

Le Noël du personnel est prévu le mardi 20 décembre à 18 h 30.

Les vœux du maire à la population auront lieu le samedi 07 janvier à 18 h 30.

(Arrivés des élus retenus avec d'autres réunions)

Ouverture de séance :

1. Ordre du jour :

- Présentation du nouveau plan de la Région d'aides aux communes rurales.
L'aide, d'un maximum de 40 %, porte notamment sur les améliorations en centre bourg et tous les projets peuvent être retenus sauf la voirie et l'assainissement. Un contact direct en mairie sera programmé avec la conseillère régionale et si plusieurs dossiers peuvent être présentés, tous ceux qui sont chiffrés seront soumis dès cette fin d'année.
- Virements de crédits dans les programmes qui en ont besoins et entre les différents budgets.
Les nombreux imprévus obligent à modifier les crédits et les budgets pour faire face aux besoins du budget commerce avec l'adaptation du laboratoire et pour l'assainissement.
Il faut aussi acter comptablement des impayés qui grèvent le budget de l'assainissement pour un montant de 1 713.01 € mais qui concerne essentiellement la liquidation d'une société.
Pour la commune, les montants des produits non recouverts ne s'élèvent qu'à 16 .80 €.
Les élus expriment très fortement leur désapprobation devant le constat de la faiblesse des moyens dont on dispose pour pouvoir faire recouvrer les recettes qui sont dues à la commune.
- Réponse du SDMIS pour les conditions de la programmation du projet d'extension de la caserne.
Le directeur du SDMIS informe la commune des modalités de programmation des investissements pour les casernes et du calendrier triennal actuellement figé jusqu'à 2018.
Le Président sera de nouveau interpellé pour faire aboutir le vœu de la commune.

Convention avec la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais pour approbation de la répartition des charges et pour les conventions de numérisation des PLU. L'outil SIG retenu par la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais est très performant et opérationnel pour l'intégration du PLU, une convention a lieu d'être signée.

- La Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais propose de moduler la répartition de l'assiette initiale de la TPU pour contribuer à plus d'équité entre les communes.
- Recours à l'emprunt pour les besoins de fin d'année.
Pour faire face aux dépenses de fin d'année et pour organiser les travaux de début 2017 un emprunt est nécessaire, il est prévu depuis le budget primitif.
Le tableau de la dette actuelle se présente ainsi :

année	total	reste du	Annuité			
2016	828 201.42	134 306.59	22 493.65	111 812.94	Gain n/n-1	
2017	715 799.13	103 067.47	18 207.87	84 859.60	31 239.12	
2018	630 939.53	89 716.87	16 414.61	73 302.26	13 350.60	
2019	557 637.27	89 578.37	14 545.63	75 032.74	138.50	

En raison de la très forte baisse des annuités à venir, les élus décident d'emprunter 150 000 € pour faire face aux travaux programmés. L'incidence d'une nouvelle annuité est neutre immédiatement puisque en 2017 on a conservé malgré tout une diminution de l'annuité.

- Arpentages finalisés à confier au notaire pour COTTANCIN Gilles parcelle au Pavé.

Parcelle mère	Surface totale	Parcelle fille	Surface	Propriétaire
C 494	0ha26a10ca	C1826	0ha00a34ca	Commune de Haute-Rivoire
		C1827	0ha25a76ca	COTTANCIN Gilles
TOTAL VOIRIE PUBLIQUE			34 m² (0ha00a34ca)	

Voirie :

Il est évoqué le problème d'un particulier qui se voit opposer l'usage d'un chemin de servitude antérieure.

- Plan communal de sauvegarde, implication des acteurs dans les différentes actions.
Le prestataire retenu pour la réalisation du plan apporte son expérience de pompier professionnel et a dégrossi les besoins. Les élus sont invités à composer les trois principales commissions d'intervention en cas d'aléas ou de catastrophes.
 - ☞ Cellule : Communication secrétariat méthodologie d'action
 - ☞ Cellule : Logistique bâtiments et environnement
 - ☞ Cellule : soutien à la population.
Un élu fait remarquer qu'il faut intégrer les épizooties à ce dispositif car, en cas de contagion, des mesures doivent être prévues pour agir efficacement et pour protéger les populations.
- Reconduction du partenariat avec la mission d'assistance juridique pour 2016 et 2017 pour un montant de 1 170€ / an.
- Reconduction des fiscalisations des charges de 3 702.40 € du syndicat des Eaux.
- La décision de dissoudre le SIVOS du collège du Val d'argent est ajournée jusqu'à l'an prochain.

- L'évolution du projet mutualisé d'équipement sportif synthétique sur terrain de foot reste conditionnée par les accords entre différentes communes partenaires qui s'engageraient sur une participation. La commune de Haute Rivoire ne s'engage que sur 60 000 € à sa charge.
- Au complexe sportif, le rafraichissement des salles et des vestiaires s'imposent ainsi que la réfection des peintures des marquages au sol des aires de sports.

2. Compte-rendu de la délégation au maire :

- Pour la fourrière, la convention est reconduite pour 2017.
- Cette année, la commune pour réduire son budget d'illumination s'équipe peu à peu de guirlandes permanentes.
- Pas de nouveau dossier d'urbanisme en ce moment.
- Les élus sont invités à Escap'ad pour la présentation des nouvelles installations et par Aurélien BRUEL, associé du GAEC des Deux Tilleuls à St Clément pour une porte ouverte.

3. Bilan des commissions.

- Evolution de l'intercommunalité :
La commune acte le nouveau tableau de la représentativité des communes dans la nouvelle Communauté des Monts Lyonnais. St Martin en haut et St Symphorien sur Coise acceptent de n'avoir que 4 délégués et les deux sièges libérés sont affectés à Ste Foy l'argentière et Montrottier. Cette proposition est entérinée par le conseil municipal et il est procédé au vote des deux délégués de Haute-Rivoire. Nicolas MURE et Gilles CHAVEROT sont élus avec 11 voix pour et deux abstentions.
- Pour le SIEMLY les délégués titulaires sont Gilles CHAVEROT et Daniel MILAN qui remplace l' élu démissionnaire et le suppléant est Fabrice FOURNAND.
- Organisation scolaire et périphérique : les remplacements sont organisés en fonction des besoins.
- Travaux et achats en cours. Pour la voirie, la réfection du chemin de la Fayardée et de la Protière sont en cours.
- Le SMAELT intervient sur les lits des rivières Thoron, Thoranche et Pont Lyonnais.
- Il est envisagé un achat de chaises et de tables à hauteur de 1 200 €.
- Le repas du CCAS s'est bien passé.
- La lutte contre le frelon asiatique doit être relayée par les communes.
- Les pigeons sont trop nombreux une battue réglementaire doit être organisée.

La séance est levée à minuit.